



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU  
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 20 MARS 2023 À 09H30  
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

**Présent(s) :**

Benoit JIMENEZ - Président, Didier GUÉVEL - Vice-Président, Maurice MAQUIN - Vice-Président, Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente, Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président, Jean-Robert POLLET - Vice-Président, Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente, Tony FIDAN - Vice-Président, Roland PY - Vice-Président, Claude TIBI - Vice-Président, Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président, Nicole BERGERAT - Vice-Présidente

**Absent(s) excusé(s) :**

Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente

**Assistaient également :**

Éric CHANAL - Directeur Général, Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources, Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe Responsable des Projets, Éric MALLET - Responsable Finances-RH

---

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**Plan de sensibilisation des Élus :**

Les Élus visionnent le MOOC : « 10 idées pour la biodiversité au jardin »  
Lien de la vidéo : [10 idées pour la biodiversité au jardin - Bing video](#)

**Bureaux syndicaux :**

**Validation du compte-rendu de la réunion de bureau du lundi 06 mars 2023**

Le compte rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité.  
Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

**Agenda des Élus 2023**

Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus.

## **Comité Syndical**

Ordre du jour et note explicative de synthèse du Comité Syndical du lundi 27 mars 2023 sur le territoire de la commune de BAILLET-EN-FRANCE (version de travail) - Définition des rapporteurs

Après lecture des différents points inscrits à l'ordre du jour, le Bureau définit les rapporteurs pour le Comité Syndical du lundi 27 mars 2023.

## **Foncier**

Acquisition de parcelles sur le territoire de BONNEUIL-EN-FRANCE auprès de Grand Paris Aménagement dans le cadre de l'opération n° 489D

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau autorise le Président à signer cet acte.

## **Procédures juridiques**

Convention n° 2022-11-62 de mise à disposition de bases de données entre le SIAH/SAGE et l'association « Les châteaux d'eau de France »

Après exposé par Éric CHANAL, le Bureau autorise le Président à signer cette convention.

Réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, applicables aux syndicats mixtes

Célia DUBERTRAND informe les membres du Bureau de la tenue d'un webinaire, le jeudi 16 mars dernier, organisé par la Direction de la Citoyenneté et de la Légalité de la Préfecture du VAL D'OISE, afin d'accompagner au mieux les collectivités dans la mise en œuvre des dispositions de l'ordonnance n° 2021-13101 et du décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Le Bureau valide la publication dématérialisée des actes du syndicat sur son site internet.

Programmation en réunion de bureau du lundi 15 mai 2023 de l'analyse des statuts du SIAH par le cabinet FCL

Après exposé par Célia DUBERTRAND, le Bureau valide la programmation de cette présentation par le cabinet FCL lors du Bureau du 15 mai prochain.

## **Attribution de marchés publics :**

Attribution du marché public de gestion de la végétation indésirable (Marché n° E22 - Lot n° 6)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à ID VERDE pour un montant de 15 534,48 € HT et pour une durée d'un an, renouvelable deux fois.

Déborah TANGUY précise que ce marché a pour objet la limitation de l'expansion de la végétation indésirable et non son éradication.

Attribution du marché public de travaux de réhabilitation Rue Nouvelle sur le territoire de la commune de VILLIERS-LE-BEL (Opération n° VLB187)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à la SOCIETE NOUVELLE UNION FOURLON SETRAVIA pour un montant de 229 518,75 € HT et pour la durée des travaux.

Il est rappelé que chaque propriétaire a signé une convention avec le SIAH afin de lui donner, sous réserve de l'obtention des subventions de l'Agence de l'Eau, le mandat de faire réaliser en son nom les travaux de création d'un réseau de collecte des eaux usées ainsi que de ses branchements jusqu'en limite de clôture, sur le domaine privé lui appartenant de la rue Nouvelle.

**ASSAINISSEMENT**

Assainissement non collectif - Commune d'ÉPINAY-CHAMPLÂTREUX

Éric CHANAL indique avoir été informé de la prise d'une délibération du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome (SIAA), le 18 octobre 2021, portant sur le retrait de la commune d'ÉPINAY-CHAMPLÂTREUX du SIAA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, afin d'adhérer au SIAH.

Le SIAH n'a pas été contacté par la commune au sujet de cette adhésion. Par ailleurs, la commune d'ÉPINAY-CHAMPLÂTREUX n'entre pas dans le périmètre d'intervention du SIAH et n'est donc pas adhérente du Syndicat.

SDA du SIAH - Méthodologie d'information des Élus du territoire du SIAH

Éric CHANAL considère que l'enjeu de cette réunion d'information est la sensibilisation de l'ensemble des communes du territoire aux conséquences de la non-conformité des branchements aux réseaux publics d'assainissement, non seulement sur le bon fonctionnement des réseaux d'assainissement, mais également sur la qualité des cours d'eau du Croult et du Petit Rosne.

La présentation de la hiérarchisation des opérations de travaux en lien avec l'impact environnemental de l'état des réseaux d'assainissement permettra également de mettre en exergue les enjeux au niveau de chaque commune, notamment en termes de voirie.

Suite à de nombreux échanges, le Bureau valide la programmation d'une présentation lors d'un prochain Bureau.

Le Bureau valide également la programmation d'une réunion d'information à l'ensemble des communes du territoire, le 26 juin, dans le prolongement de la séance du Comité Syndical.

Préparation de la réunion de travail programmée avec les Élus le 31 mars 2023 relative au transfert de compétence des communes de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France adhérentes au SIAH

Le bureau valide l'envoi aux Maires des quatre communes d'une estimation des dépenses afférentes à la collecte des eaux pluviales pour l'année 2024.

Ces budgets, dont le financement reste à définir avec les communes, intègre un volet exploitation des réseaux comprenant une approche préventive de l'entretien, ainsi qu'un volet consacré au renouvellement des réseaux basé sur un taux de renouvellement de 1,6 %, conformément à la demande initiale formulée par le SIAH à la CARPF lors du transfert de cette même compétence en 2019 et 2020.

Le calcul du coût global rapporté à l'habitant va également être calculé pour chaque commune, bien qu'il puisse être très différent de celui qui serait effectué par les services fiscaux en cas de fiscalisation des contributions communales.

Éric CHANAL rappelle enfin que contrairement à la compétence assainissement des eaux usées, le transfert communal de la gestion de la collecte des eaux pluviales à la C3PF reste facultatif au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Point d'information relatif aux travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées des Avenues Pascal, Pasteur et Voltaire sur le territoire de la commune de LE THILLAY

Déborah TANGUY rappelle que la commune souhaite réaliser la réfection complète de la voirie en bénéficiant de l'organisation actuelle du chantier. Il est ainsi proposé d'intégrer cette réfection des voiries au marché public du SIAH, ce qui conduira à établir à la fin du chantier un avenant pour augmenter le montant initial du marché public de 27,8 %.

Pour ce faire, une convention doit également être signée entre la commune et le SIAH.

Suite à des échanges entre les membres du Bureau, Benoit JIMENEZ se propose de prendre l'attache du Maire de la commune concernant ce projet de convention.

Le Bureau valide cette suggestion.

**GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)**

Retour sur la réunion du 13 mars 2023 avec ICADE concernant le projet d'ouverture du Petit Rosne - Secteur Émile Zola sur le territoire de la commune de SARCELLES (Opération n° 504)

Déborah TANGUY précise que ce point d'avancement avec les services immobilier et foncier d'ICADE a permis aux participants de cette rencontre de prendre note de l'absence d'impact du projet d'ICADE sur les emprises réservées au PLU.

## Retour sur la réunion du 14 mars 2023 avec LINKCITY concernant le projet de renaturation du Croult dans la traversée de GONESSE (Opération n° 518)

Déborah TANGUY indique que cette rencontre s'est tenue en présence des services de la ville et de représentants du promoteur immobilier LINKCITY. Les conditions de cessions au SIAH des berges appartenant au promoteur n'ont pas été actées entre les parties. Ce sujet doit être à nouveau évoqué lors d'une prochaine réunion.

## **STATION DE DÉPOLLUTION**

### Appel à manifestation d'intérêt GRDF « accélérer l'émergence des zones industrielles bas-carbones » - Synergie possible avec le SIGIDURS

Éric CHANAL indique que dans le cadre de la Stratégie Nationale Bas-Carbone, GRDF a lancé son appel à projets pour accélérer la décarbonation de l'industrie. GRDF pourrait ainsi accompagner financièrement les études de faisabilité relatives à un branchement entre l'usine du SIGIDURS et la station de dépollution de BONNEUIL-EN-FRANCE afin d'alimenter la commune de SARCELLES en hydrogène.

Éric CHANAL souligne que ce projet nécessitera la pose d'une canalisation de 7 km pour l'acheminement de l'hydrogène, dont le coût et le financement restent à définir. Par ailleurs, des incertitudes existent quant au prix de vente de l'hydrogène.

### Retour sur la réunion du 7 mars 2023 concernant la FED - Délai avec le groupement CREM

Éric CHANAL informe les membres du Bureau que, conformément à la demande du SIAH, le montant de la FED relative aux surcoûts liés à l'allongement de la durée globale de l'opération a été revu à la baisse par le groupement pour s'établir à 2 700 000 € HT.

Suite à des échanges entre ses membres, le Bureau valide cette proposition.

## **FINANCES**

### Présentation du budget 2023

La présentation est effectuée par Éric MALLET, conformément au document projeté et n'appelle pas de remarque particulière de la part des membres du Bureau, qui remercient par ailleurs les équipes du syndicat pour le travail effectué.

### Subvention Amicale du SIAH

Le Bureau approuve le versement d'une subvention de 4 500 € à l'association l'Amicale du personnel au titre de l'année 2023.

## **COMMUNICATION**

### Conférence le vendredi 14 avril 2023 à 19h00 relative aux réouvertures de rivières urbaines

Éric CHANAL annonce la tenue d'une conférence « Renaturation du Centre-Bourg : favoriser la nature et la biodiversité en ville », sous forme de tables rondes, le 14 avril, à partir de 19h00 à l'espace Marc STECKAR à BESSANCOURT.

Éric CHANAL participera à la table ronde dédiée à la renaturation et au changement climatique organisée de 19H00 à 20H00.

#### Inauguration ouverture du Petit Rosne sur le territoire de la commune d'ÉZANVILLE

Éric CHANAL précise que les services de la ville sont actuellement en relation avec le service communication du SIAH dans le cadre de la préparation de cet évènement qui pourrait être planifié le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain bureau.

#### Inauguration STEP

Ce point sera inscrit à l'ordre du jour d'un prochain Bureau.

#### Marche du Petit Rosne le dimanche 4 juin 2023

Éric CHANAL informe le bureau de l'organisation le dimanche 4 juin de la marche de la rivière par l'association ASSARS.

#### **RESSOURCES HUMAINES**

#### Retour sur la réunion du Comité Social Territorial (CST) du lundi 13 mars 2023

Christiane AKNOUCHE signale qu'il s'agissait de la première séance du CST, instance consultative qui remplace le Comité Technique et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des conditions de Travail depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Christiane AKNOUCHE indique que les sujets inscrits à l'ordre du jour du CST avaient été étudiés préalablement avec les représentants du personnel permettant ainsi un dialogue constructif.

*Fin de la réunion de bureau à 12h10*

*Prochaine réunion de bureau lundi 03 avril 2023 à 9h30*